

Marne et Gondoire Agglo

ET VOUS

La Marne

Encart de La Marne du 29/03/2023 – N° 4032

UNE AGGLO QUI TIENT SES PROMESSES

Des projets et du concret ! Les engagements passés sont devenus réalité. Lors de la cérémonie des vœux de Marne et Gondoire, Jean-Paul Michel, président de la communauté d'agglomération, a présenté le bilan de l'année écoulée.
Tour d'horizon des réalisations.



Premiers logements construits en miscanthus

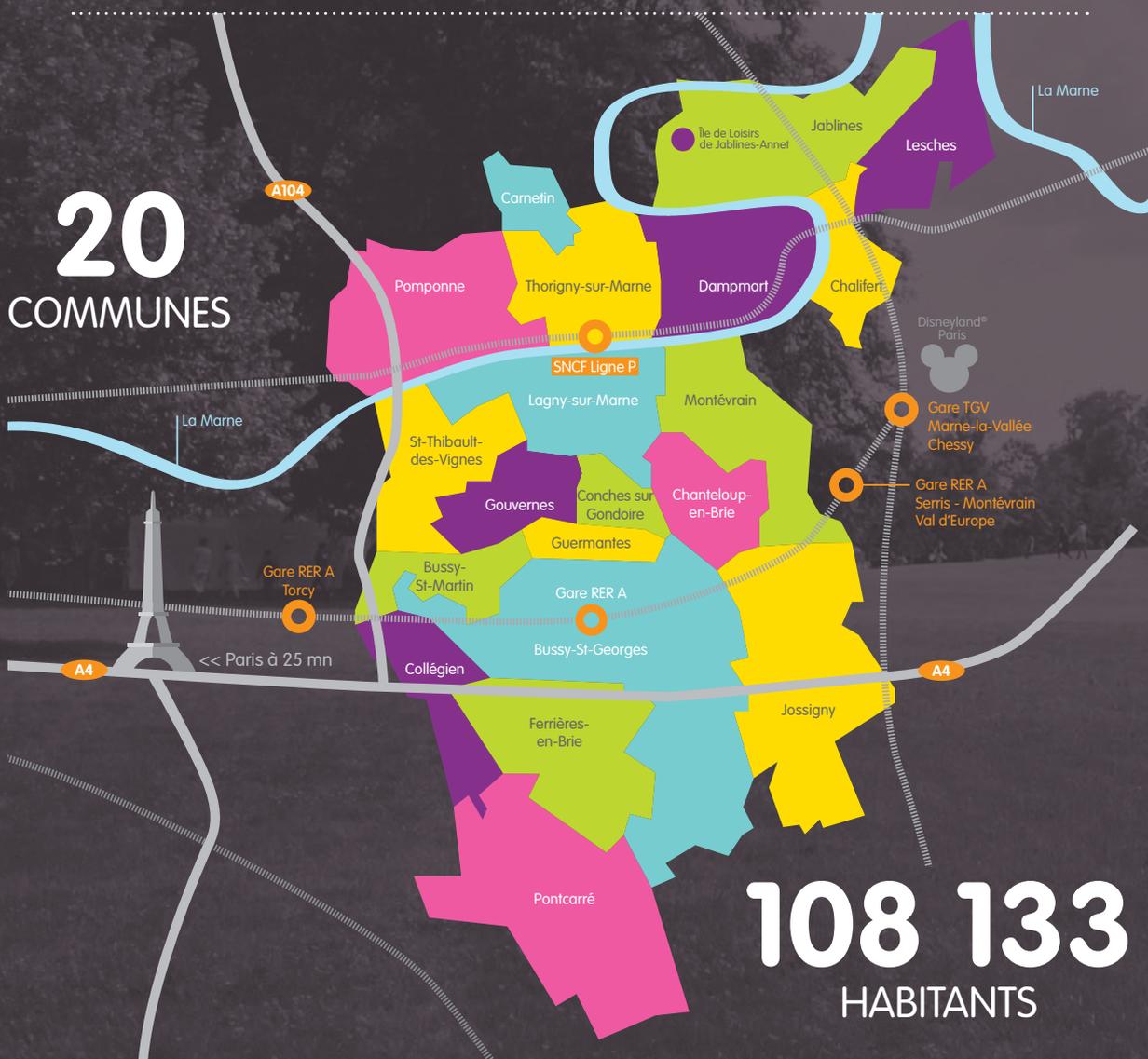


Au Siam à Saint-Thibault-des-Vignes, transformation des boues des eaux usées en biogaz.



2 réseaux de chaleur en cours : à Bussy-Saint-Georges, Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes

20 COMMUNES



108 133 HABITANTS



Signature d'un contrat de sécurité intégrée entre l'État et l'intercommunalité

Un centre de supervision urbain intercommunal

Une brigade intercommunale et une brigade équestre



Un cinquième festival culturel annuel

L'installation d'un musée intercommunal au cœur du parc de Rentilly



Événements, croisières, ateliers et visites guidées autour du tourisme durable



2 maisons de santé pluriprofessionnelles à Lagny-sur-Marne et à Dampmart

Espace France services Marne et Gondoire

VISIONNEZ LA VIDÉO DES VŒUX 2023 en scannant ce QR code



www.marneetgondoire.fr



Marne et Gondoire Agglo

PROMESSES TENUES

Edito



Nous avons pour habitude de dire ce que nous allons faire et puis après de faire ce que nous avons dit. Cette approche partagée par l'ensemble des maires de Marne et Gondoire peut sembler évidente mais elle ne l'est pas tant que cela. Malgré les difficultés, nous pouvons la conserver grâce au triptyque que nous utilisons : anticiper, choisir, faire.

C'est aussi grâce à ce triptyque que nous pouvons préparer le territoire à amortir les conséquences du bouleversement climatique via deux axes principaux : la baisse de nos émissions de CO₂ et l'anticipation des problématiques que le territoire rencontrera demain. Marne et Gondoire fait partie des intercommunalités en pointe sur le sujet de la transition environnementale. Nous sommes fiers d'être régulièrement reconnus pour cela mais notre priorité, notre devoir, est avant tout d'agir.

D'ailleurs, Marne et Gondoire n'est pas une intercommunalité comme les autres. C'est votre intercommunalité. Et elle vous accompagne au quotidien. Chaque jour, sans le savoir, vous utilisez les services de l'agglomération en ouvrant le robinet, en prenant le bus, en rechargeant votre voiture électrique, en télétravaillant, en sortant vos déchets, en allant à la médiathèque ou au conservatoire, etc.

Nous fourmillons d'idées pour continuer à vous accompagner et vous les découvrirez tout au long de l'année. Je vous souhaite une bonne (re)découverte des prochaines actions menées par votre agglo et vous invite à nous rejoindre sur les réseaux sociaux pour rester informé de la suite.

Jean-Paul Michel,
président de la Communauté
d'Agglomération de Marne et Gondoire

À bicyclette sur le RER V !

Offrir aux Franciliens un réseau cyclable de qualité sur le modèle du ferroviaire. Ce projet régional baptisé RER V, « V » comme vélo, concerne notamment Marne et Gondoire. Fin de chantier prévu avant le début des Jeux Paris 2024.

Enfourcher son vélo en Marne et Gondoire pour pédaler jusqu'à Cergy en passant par le centre de Paris, le tout sur une seule piste cyclable, ce sera bientôt possible !

Soutenu par la Région, le projet RER V a été imaginé par le collectif Vélo Île-de-France en 2019. À terme, les Franciliens pourront bénéficier de neuf itinéraires et 650 kilomètres de pistes cyclables en continu.

La communauté d'agglomération est partie prenante dans ce fantastique projet. « C'est une opportunité de pouvoir réaliser ces lignes cyclables afin de desservir des pôles d'activités de notre territoire

et de rallier Paris », explique Augustin Decambon, chargé de mission mobilité et déplacements.

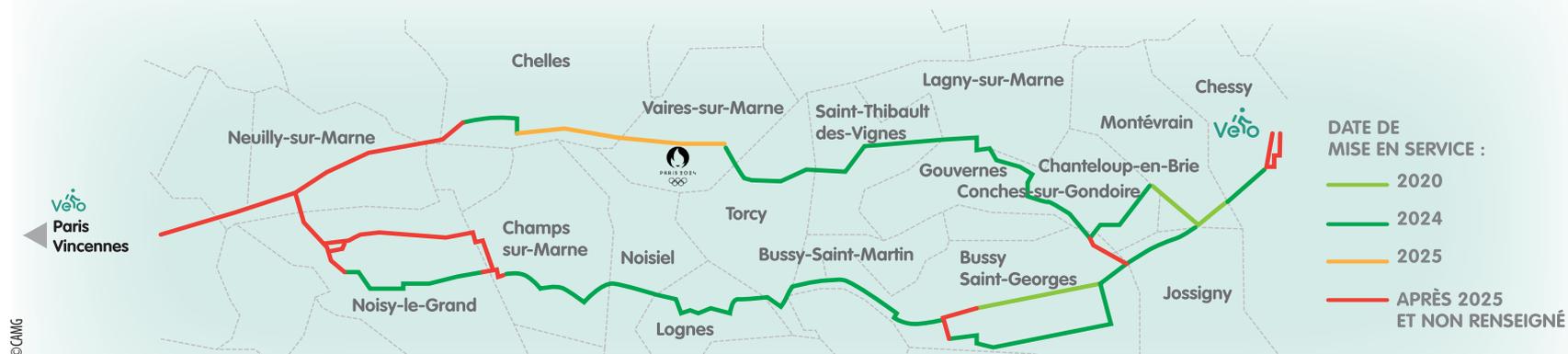
Une vingtaine de kilomètres

Deux axes de la future ligne VA2 concernent Marne et Gondoire. L'axe nord (10 km), dont l'intercommunalité a la maîtrise, desservira les communes de Saint-Thibault-des-Vignes, Lagny-sur-Marne, Conches sur Gondoire et Chanteloup-en-Brie. L'axe sud (9 km), porté par l'aménageur public Epamarne/Epafrance, arrivera à Bussy-Saint-Martin, Collégien, Bussy-Saint-Georges et Jossigny pour rejoindre le Val d'Europe.

« Sur certaines portions, il s'agira de remises aux

normes d'aménagements existants mais pour d'autres, il faudra créer les pistes, notamment à Lagny-sur-Marne le long de la RD934 », précise Augustin Decambon. « Ce projet bénéficie d'un dispositif de subventions régionales à hauteur de 60 %, nous attendons d'autres financements qui pourraient couvrir 80 % des investissements ». Les travaux vont démarrer d'ici l'été et selon un cahier des charges strict imposé par la Région : des pistes de 4 m de large, bitumées et éclairées. Le chantier s'achèvera avant l'ouverture des Jeux Olympiques. La ligne desservira en effet la base nautique de Vaires-sur-Marne, l'un des sites olympiques de Paris 2024.

LA FUTURE LIGNE RER Vélo MARNE ET GONDOIRE



80 km de pistes cyclables

Intégrée au nouveau schéma directeur des liaisons douces (en cours de révision), la création de 80 km de pistes cyclables sur le territoire est l'illustration forte de la volonté des élus de Marne et Gondoire de répondre aux envies de mobilités de leurs administrés, notamment pour les petits déplacements du quotidien.

Le tracé des 80 km de pistes cyclables est en cours de finalisation.



Une passerelle entre Ferrières et Bussy

Le franchissement de l'A4 pour rallier à pied ou à vélo Bussy-Saint-Georges à Ferrières-en-Brie devait être repensé. Le parcours actuel très exigu et peu adapté aux nouveaux modes de déplacement était un frein pour tous les usagers. D'où la volonté de la communauté d'agglomération de construire une passerelle près du pont existant. Le projet a séduit les services de l'État qui ont octroyé à Marne et Gondoire une subvention d'1 million d'euros pour la réaliser. Les travaux débiteront fin 2023 et s'achèveront en 2024.

Empruntez gratuitement un vélo

À la Maison des Mobilités, située dans le square Foucher de Careil à Lagny-sur-Marne, vous pouvez emprunter gratuitement un vélo avec ou sans assistance électrique. Il suffit de présenter sa pièce d'identité au moment de l'emprunt. Ce service fonctionne toute l'année. De mai à octobre, il est étendu à deux autres sites : le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier à Bussy-Saint-Martin et le Centre aquatique de Marne et Gondoire à Lagny-sur-Marne.

En 2022, 2 642 prêts de vélo ont été comptabili-



sés sur les trois sites confondus, pour une durée moyenne d'utilisation de 2 heures. Un vrai succès ! Après les vélos, les trottinettes, et vélos à assistance électriques... Leur location en semi-libre service « est prévue en deux phases, la première en mars et la seconde en mai. Nous avons opté pour un service de retrait et de dépôt en station. La facturation s'arrêtera dès que le véhicule sera ramené dans une station », explique Augustin Decambon.

Manger local et de saison : c'est possible en Marne et Gondoire !



Manger local, c'est l'envie de consommer des fruits et légumes de saison, c'est aussi participer à l'économie locale en encourageant une production diversifiée et durable. D'où le projet alimentaire de territoire élaboré par Marne et Gondoire. Il recense onze actions prioritaires pour faciliter vos emplettes en circuit court et offrir aux producteurs locaux une belle visibilité.

« Ce projet tient en trois axes : favoriser la production locale (maintien du foncier agricole, diversification des cultures, auto-

nomie alimentaire du territoire) ; la rendre accessible au plus grand nombre et, enfin, coordonner les actions dans une logique territoriale en créant du lien et de la proximité entre les différents acteurs », explique d'emblée Magali Bochew, responsable Eau et Biodiversité, Stratégie Environnementale et Agricole au sein de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Des actions qui mettent en appétit

« Après une phase de diagnostic en 2021, nous avons décidé de créer des casiers fermiers alimentés en circuit court afin de répondre à une forte demande des consommateurs. Leur mise en place est prévue sur deux sites » poursuit Magali Bochew.

Autre action engagée : le recensement, sur le territoire, des espaces verts libres afin de leur donner une fonction alimentaire ludique (jardins partagés, bacs d'herbes aromatiques, potagers associatifs...). Marne et Gondoire travaille également à rendre accessible les produits locaux à la restauration collective du territoire (entreprises, écoles, épiceries solidaires...). De même, l'agglomération s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le soutien du SIETREM et de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire et travaille à de nouveaux concepts d'actions sociales itinérantes, comme des ateliers cuisine dans la rue « pour démocratiser toujours plus l'alimentaire local ».

Et la responsable de poursuivre : « la filière alimentaire compte beaucoup d'intervenants. Aussi, la coordination et la concertation faciliteront une communication plus lisible en direction des consommateurs. C'est d'ailleurs comme ça qu'est né le label « Fou d'local » qui estampillera chaque action menée



en faveur du projet alimentaire de territoire. Nos partenaires (restaurateurs et producteurs) pourront aussi afficher cette identité visuelle commune.

200 casiers fermiers d'ici la fin de l'année

Afin de faciliter l'accès aux produits locaux, sains et durables, Marne et Gondoire installera donc 200 casiers fermiers. Ce projet va se déployer d'ici fin 2023. Cent seront placés à Lagny-sur-Marne sur les bords de Marne et les cent autres dans le haut de Thorigny-sur-Marne.

Agriculteurs de Jossigny, Dampmart ou Thorigny, producteurs de la cueillette de Chanteloup ou apiculteurs du territoire sont les premiers partenaires de

cette opération. Ils assureront l'approvisionnement des casiers fermiers en produits qualitatifs et de saison. « Aucun intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs » résume Magali Bochew. « Le périmètre entre la zone de production et le lieu de vente a été défini à 100 kilomètres pour des casiers diversifiés et attractifs. Ponctuellement, des produits de type « agrumes », donc hors périmètre de production locale, pourront étoffer l'offre. »

Une charte et une convention seront signées avec les producteurs qui, dans un souci de lutte contre le gaspillage alimentaire, s'engageront à une baisse de prix à l'approche de la date limite de consommation de leurs produits.

Devenez consomm'acteurs, mangez local !

Pas de stratégie de promotion des circuits courts sans producteurs locaux !

Et dans ce domaine, le territoire de Marne et Gondoire est particulièrement gâté avec un maillage qualitatif et quantitatif d'agriculteurs, apiculteurs, éleveurs... Autant de producteurs engagés pour apporter une offre diversifiée de produits locaux et bon marché.

Paniers salariés, paniers en dépôts, vente directe, cueillette, il y en a pour tous les goûts et toutes les envies gourmandes. Légumes, fruits, viandes, œufs,

produits laitiers, farine, miel, confiture, pain... Vous souhaitez un panier de fruits et légumes de saison cultivés dans le respect de l'agriculture durable ? Vous pouvez contacter l'une de ces associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) :

- La Clé du Sol au 06 85 66 75 11 (Thorigny-sur-Marne, Lagny-sur-Marne et Rentilly) - Les paniers de Bussy : lespaniersdebussy@gmail.com
- Chalipoucevert : chalipoucevert@gmail.com

À noter que la liste complète des producteurs et agriculteurs de Marne et Gondoire est à retrouver dans la brochure « Ce que notre territoire fait de mieux, les agriculteurs vous le proposent » et sur marneetgondoire.fr, rubrique agriculture.



Place aux réseaux de chaleur 100 % énergies renouvelables

Pour répondre à des enjeux écologiques et économiques, Marne et Gondoire a fait le choix d'investir dans deux réseaux de chaleur fonctionnant à partir d'énergies renouvelables. Explications.

La crise énergétique, aggravée par un contexte inflationniste fort, révèle au grand jour les besoins de se réinventer. La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, soucieuse de l'impact climatique de ses énergies et des deniers publics a, depuis plusieurs années déjà, anticipé la situation. Afin de réduire le recours aux ressources fossiles et diminuer les émissions de CO₂, l'agglomération conçoit et réalise des réseaux de chaleur urbains innovants basés sur des énergies renouvelables ou de récupération.

Le premier a été lancé en 2018 à Bussy-Saint-Georges. Baptisé Bussycomore Énergie, le réseau urbain de chauffage et d'eau chaude puise son énergie à 81 % grâce à de la biomasse (combustion de bois locaux sous forme de végétaux et de plaquettes forestières. Ce réseau de 12,4 km, en cours de déploiement, alimentera à terme, en 2026, toutes les constructions du nouveau quartier du Sycomore : 6 434 logements ainsi que des bâtiments publics (écoles, gymnases, futur centre aquatique...).

Valorisation des déchets : une énergie propre

Les travaux du second réseau viennent tout juste de démarrer. Ce réseau de chauffage urbain de 17,8 km desservira, à terme, fin 2025, la commune de Lagny-sur-Marne ainsi que le nord de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes. Ce service public alimentera en eau chaude et en

chauffage 86 bâtiments, à savoir : 3 800 logements, 14 établissements scolaires, 1 centre aquatique, 1 centre d'incendie et de secours (sapeurs-pompiers), 14 bâtiments publics, 3 entreprises.

Dans les tuyaux, une eau chauffée à une température oscillant entre 65 et 95 °C. La principale source de chaleur (92 %) proviendra de l'incinération des déchets dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Saint-Thibault-des-Vignes par le SIETREM (Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers).

Aujourd'hui, seule une partie de l'énergie générée par la combustion des déchets sert à fabriquer de l'électricité. L'objectif de ce second réseau est de convertir le restant de cette chaleur dite « fatale » (car non utilisée) en chauffage et eau chaude.

En cas de pic de consommation, Marne et Gondoire a déjà anticipé et prévoit d'acheter du biogaz comme énergie d'appoint. Le SIAM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée) envisage d'ailleurs une production de biogaz dans sa future usine de méthanisation, dès la fin 2023.

À terme, une interconnexion et des panneaux solaires

Sur site, l'installation de panneaux solaires permettra également d'auto-consommer l'électricité produite. Une vraie logique d'économie circulaire avec des tarifs maîtrisés ! Tous ces investissements

L'objectif : produire une énergie propre, 100 % renouvelable, 100 % locale, fiable et extrêmement compétitive



Les travaux du réseau de chaleur ont démarré le 20 février à proximité du SIETREM. ©CAMG

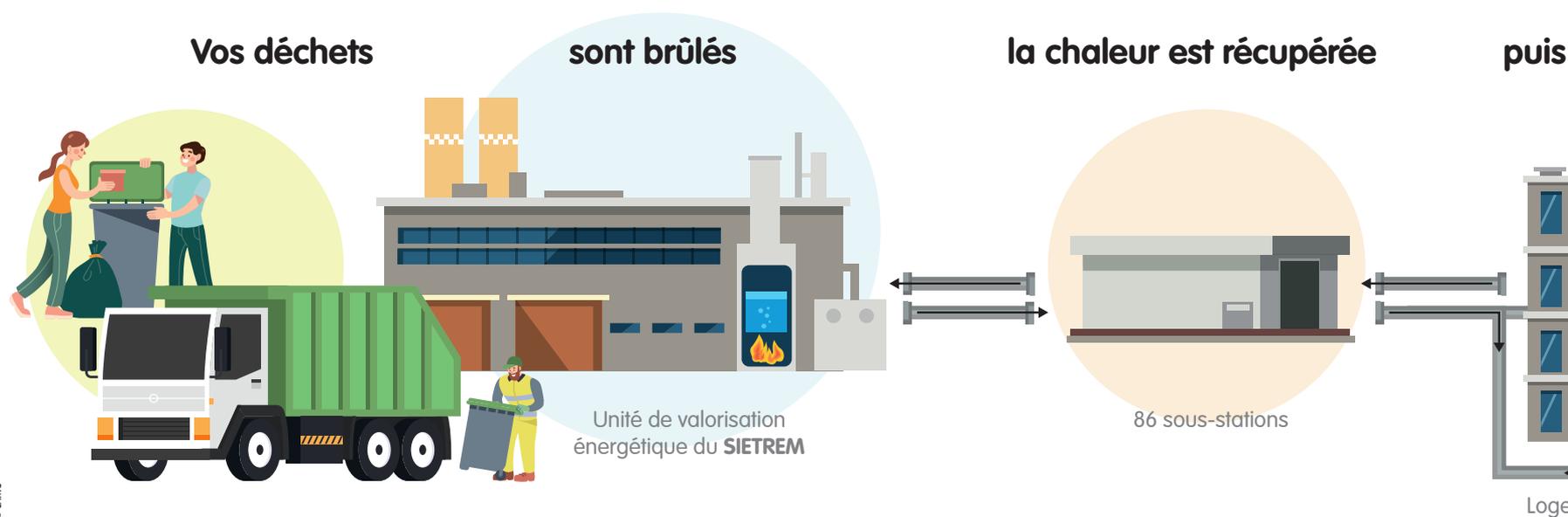
permettront effectivement d'être moins dépendant des fluctuations du marché des combustibles fossiles.

Après mise en concurrence, la communauté d'agglomération a choisi Dalkia comme concessionnaire du service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation de ce nouveau réseau de chaleur, Marne et Gondoire Énergie (MGE) étant la filiale spécialement dédiée à cette concession.

« Les deux réseaux (Marne et Gondoire Énergie et Bussycomore Énergie, nldr) seront interconnectés fin 2024 afin de favoriser le mix énergétique des énergies renouvelables sur notre territoire : chaleur fatale du Sietrem et biomasse de Bussy-Saint-Georges » conclut Julien Brézillon, responsable du service eau potable, assainissement, réseaux de chaleur.

LE RÉSEAU DE CHALEUR MARNE ET GONDOIRE ÉNERGIE

Une énergie locale, fiable, économique, renouvelable et faible émettrice en CO₂



Grâce au financement participatif, devenez acteur de la transition écologique

Et si les énergies renouvelables investissaient le territoire de Marne et Gondoire aussi grâce à vous ? Comment ?
En contribuant financièrement à la création d'un réseau de chaleur propre.

Dès le 15 avril 2023, le réseau Marne et Gondoire Énergie lance une grande campagne de financement participatif afin de vous offrir la possibilité d'investir dans ce réseau de chaleur 100 % énergie renouvelable, 100 % local et 100 % compétitif. Pour mener à bien cette opération, Marne et Gondoire a fait appel à Lendosphere, la plateforme française experte en financement participatif dédié aux projets de transition énergétique.

Depuis sa création en décembre 2014, plus de 190 millions d'euros ont été investis par les 25 000 membres de sa communauté. Ont déjà bénéficié de ces participations financières 430 projets d'énergie renouvelable rigoureusement sélectionnés pour leur solidité économique, leurs bénéfices environnementaux et leur ancrage territorial. Ces 430 projets ont notamment permis d'éviter l'émission de deux millions de tonnes de CO₂ par an en cumulé.

Les habitants de Marne et Gondoire prioritaires

Ainsi, à compter du 15 avril, décarbonez votre épargne en participant au financement de la construction du réseau de chaleur de Marne et Gondoire Énergie.

Avec le financement participatif en prêt rémunéré, les particuliers peuvent investir dans des projets qui

PRINCIPE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DU RÉSEAU DE CHALEUR DE MARNE ET GONDOIRE ÉNERGIE



les concernent. Il ne s'agit pas de dons car l'objectif est bel et bien, pour chaque financeur, de percevoir un retour sur investissement selon les modalités du projet financé.

D'un montant de 400 000 euros, la collecte sera ouverte en priorité aux habitants de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire, qui bénéficient de conditions préférentielles. « Puis la campagne s'ouvrira à un plus large public d'investisseurs, au niveau régional » note Julien Brézillon, responsable du service eau potable, assainissement, réseaux de chaleur.

Et d'ajouter : « Pour les habitants, il s'agit d'une belle opportunité de devenir des acteurs de la transition énergétique de leur territoire tout en réalisant un placement financier dans un projet solide ».

Retrouvez les modalités de cet investissement sur : www.lendosphere.com/marne-et-gondoire

Comment ça fonctionne ?

1. Créez un compte sur www.lendosphere.com et créditez-le par carte bancaire ou virement
2. Cliquez sur la page dédiée au réseau de chaleur de Marne et Gondoire
3. Prenez connaissance des modalités d'investissement en ligne et investissez (minimum 50 euros) sans frais.
4. Les remboursements que vous percevrez seront crédités directement sur votre compte Lendosphere. Vous pourrez à tout moment les virer vers votre compte bancaire traditionnel ou les réinvestir dans de nouveaux projets via Lendosphere, sans aucun frais.

Des questions ? Contactez Lendosphere au 01 82 83 97 52 ou contact@lendosphere.com

Les + du projet « réseau de chaleur »

- Lutter contre le dérèglement climatique
- Préserver les ressources
- Produire localement une énergie renouvelable
- Maîtriser les coûts de l'énergie
- Fiabiliser un réseau de chauffage maîtrisé
- Réduire les émissions de CO₂
- Compenser l'empreinte carbone locale
- Créer des emplois directs et indirects pérennes, locaux et non délocalisables pour construire et exploiter le réseau

alimente en eau chaude et en chauffage



des dizaines de quartiers



17,2 km
de réseau

3 833
logements et
86 bâtiments raccordés

16 000
tonnes d'émission
de CO₂ évitée
par an

11 000
équivalents voitures
en moins par an

Bussy-Saint-Georges : bientôt un centre aquatique à l'énergie « verte »

La transition écologique au cœur de vos futurs plongeurs ! À Bussy-Saint-Georges, le futur centre aquatique intercommunal sera chauffé par un mix énergétique entre combustion du bois et valorisation des déchets.

La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités de l'État en matière de prévention. Un ensemble d'actions, réglementaires et pédagogiques, a ainsi été défini pour promouvoir l'apprentissage de la natation. Soucieuse d'offrir aux habitants du territoire des équipements aquatiques de qualité, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire projette la construction d'une nouvelle piscine intercommunale dans l'écoquartier de Bussy-Saint-Georges.

Une chaudière biomasse

Outre son aspect ludique et pédagogique, cet équipement sera chauffé, tout comme l'écoquartier et ses 4 500 logements et équipements publics, par les réseaux de chaleur urbains de Marne et Gondoire. À savoir par le réseau Bussycomore Énergie alimenté par une chaudière biomasse.

Ce système de production de chaleur fonctionne par combustion classique, mais à la différence d'une chaudière au gaz ou au fioul, celle-ci utilise un combustible renouvelable : le bois sous forme de plaquettes forestières.

La chaleur issue de la combustion de bois alimente alors le réseau de chauffage, mais aussi la production d'eau chaude. « Il y aura une interconnexion entre les deux réseaux de chaleur urbains de l'intercommunalité, Bussycomore Énergie (biomasse) et Marne et Gondoire Énergie (valorisation énergétique des déchets), afin de renforcer la production de chaleur par un mix énergétique », explique Tony Galli, directeur des services techniques de Marne et Gondoire. « On réinvente une énergie encore plus verte avec la récupération des calories de la chaleur « fatale »* pour créer une ressource de chaleur supplémentaire ».

Innovation énergétique

« Le terrain a été identifié, nous finalisons le cahier des charges. Nous sommes sur un marché d'éco-conception du centre aquatique. La protection de l'environnement et des ressources sont des notions intégrées à ce projet, de sa conception jusqu'à son fonctionnement et sa gestion », ajoute Tony Galli.

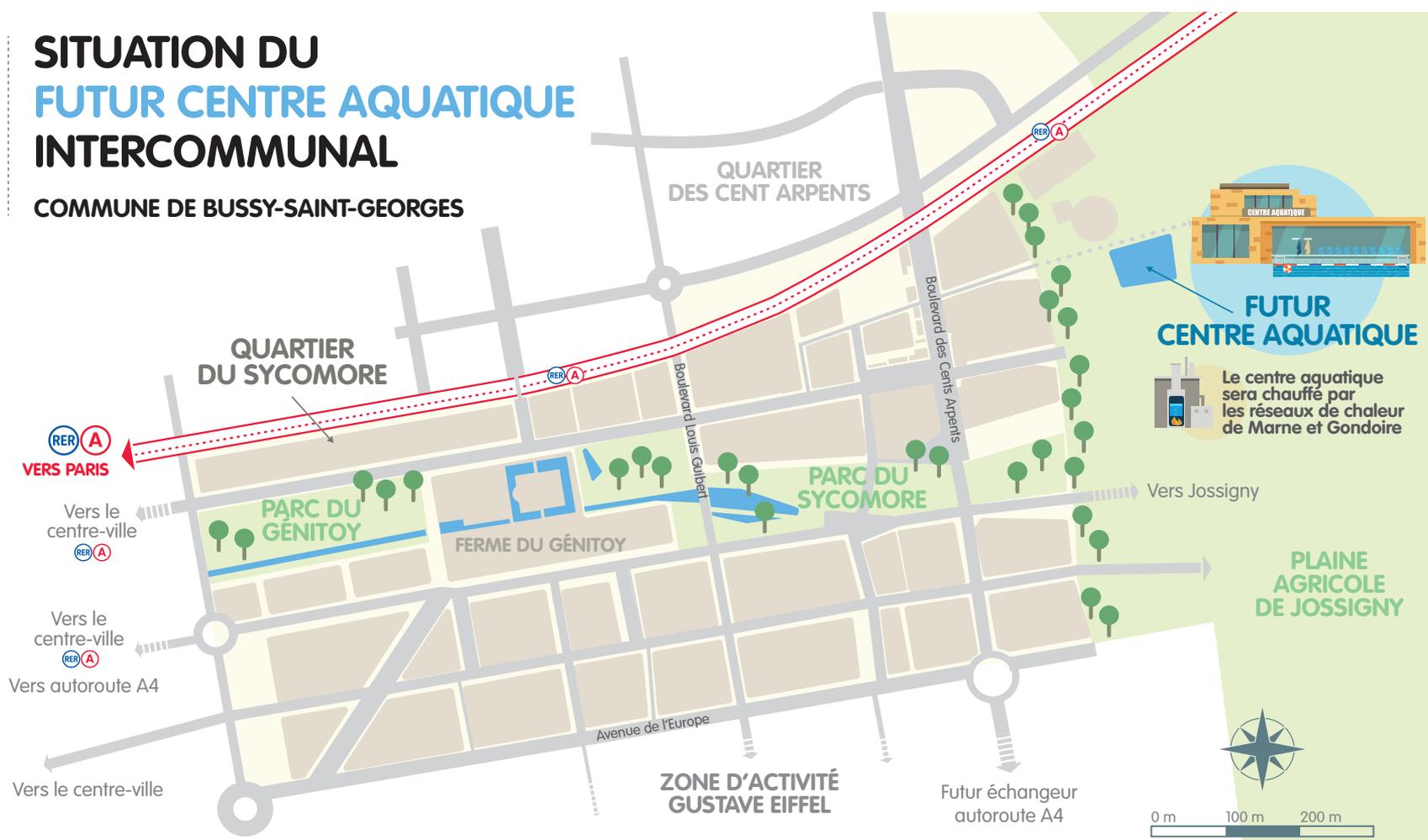
« L'accent sera mis sur l'innovation énergétique, la préservation des ressources et la maîtrise des coûts. Nous étudierons toutes les propositions qui iront dans ce sens. Il faudra aussi trouver un compromis entre l'architecture du bâtiment et l'obligation de sobriété énergétique ».

Les travaux seront réalisés courant 2024, pour une ouverture du centre aquatique estimée à fin 2025 ou début 2026. Outre l'intérêt pour le territoire de se doter d'équipements adaptés aux besoins des habitants, cette réalisation est une illustration de l'engagement éco-responsable mené par la communauté d'agglomération.

*La chaleur dite « fatale » est l'énergie thermique indirectement produite par un processus, qui n'est ni récupérée, ni valorisée (combustion bois, incinération déchets, etc). Elle est très souvent perdue alors que son potentiel énergétique est économique et écologique.

SITUATION DU FUTUR CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

COMMUNE DE BUSSY-SAINT-GEORGES



Des maisons de santé pour étoffer l'accès aux soins

Après Lagny-sur-Marne et Dampmart, Marne et Gondoire étudie l'ouverture d'une structure médicale à Collégien afin d'étoffer l'offre de soins pluridisciplinaires sur le territoire.

L'Île-de-France est devenue le plus grand désert médical du pays, la Seine-et-Marne est même l'un des départements où il est le plus délicat de trouver un médecin généraliste. Pour autant, si le territoire de Marne et Gondoire est sous tension, la situation tend à s'améliorer. Depuis quatre ans déjà, la communauté d'agglomération investit dans des structures qui favorisent des pratiques innovantes et une prise en charge pluridisciplinaire. « Notre territoire est en pleine expansion, la problématique que nous rencontrons est liée à l'accueil de nouveaux patients », remarque Rémy Pérès, directeur général adjoint des services de Marne et Gondoire. « Avec l'ouverture de maisons de santé, nous favorisons l'installation de professionnels médicaux et paramédicaux dans des locaux adaptés à leurs usages ».

Répondre aux attentes des professionnels de santé et des patients

Après l'ouverture en 2019, dans le parc Saint-Jean à Lagny-sur-Marne, de la maison de santé pluriprofessionnelle Simone Veil dans un bâtiment de 770 m², c'est à Dampmart qu'un second pôle médical a ouvert ses portes en novembre 2022. D'une superficie de 650 m², ces anciens locaux industriels se sont reconvertis dans la santé et accueillent chaque jour de nouveaux patients. Une douzaine de professionnels de santé (trois infirmières, sept

kinésithérapeutes, une orthophoniste, un podologue, un ostéopathe, une psychologue, une diététicienne, une sophrologue et une énergéticienne) s'y sont installés. « Notre volonté est de faciliter l'implantation des professionnels de santé dans le territoire », précise Rémy Pérès qui ajoute : « nous mettons à leur disposition des structures pensées et réfléchies pour leur usage. La maison de santé Simone Veil est auto-gérée par des professionnels de santé réunis en SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires), ce qui n'est pas le cas à Dampmart où la gestion est municipale et intercommunale. »

« Avant tout lancement de projets, lors de la phase d'étude, il est important de négocier avec les professionnels qui souhaitent s'installer afin d'aménager les locaux en fonction de leurs besoins. Nous sommes justement dans cette période d'échanges avec les professionnels de santé en vue de la prochaine ouverture d'une structure à Collégien » résume le directeur général adjoint des services.

Informations pratiques

- Maison de santé pluriprofessionnelle Simone Veil, 1 rue Simone Veil à Lagny. Tél. : 01 60 07 00 87
- Pôle médical Dampmart, 38 rue du Chemin de fer à Dampmart. Pas de standard, joindre les spécialistes en direct.



Rénovation énergétique : pensez SURE !

Rénover, isoler, économiser. Ce triptyque tarabuste les propriétaires, locataires, bailleurs copropriétaires de logements anciens en quête de réduction de charges et de sobriété énergétique. Aides d'hier, primes d'aujourd'hui, financements de demain, comment s'y retrouver ? En se laissant guider par la conseillère SURE (Service Unique de Rénovation Énergétique) formée aux dispositifs d'aides techniques, financières, fiscales et réglementaires. Pour avoir accès à ce service d'accompagnement gratuit, il suffit de vous connecter au site internet Marne et Gondoire et de remplir un questionnaire sur vos projets de travaux. À partir de là, la conseil-

lère SURE vous contactera pour organiser une rencontre téléphonique ou vous accueillir, sur rendez-vous, lors d'une permanence près de chez vous. En attente de cet échange, ne signez ni devis, ni engagements avec des entreprises, la quasi-totalité des aides sont attribuées après étude du dossier, donc en amont de tout engagement. De plus, la conseillère vous transmettra une liste d'entreprises dotées de l'agrément RGE (Reconnu garant de l'environnement).

Conseils et renseignements sur
sure@marneetgondoire.fr

Démarches administratives : faites-vous aider

Ouvert à tous, l'espace France Services Marne et Gondoire est un lieu d'information et d'orientation dans lequel vous êtes accompagné(e) dans vos démarches administratives : emploi, retraite, services fiscaux, famille, social, santé, logement, services postaux, accès au droit, etc.

Les conseillers vous reçoivent sur rendez-vous et vous guident pour vous faciliter la tâche. Une conseillère numérique peut également vous accompagner dans vos démarches en ligne, mais aussi dans l'apprentissage et l'utilisation des outils numériques mis à votre disposition sur place. Ce service est gratuit et s'adresse à tous.

France Services Marne et Gondoire
5, avenue du Stade - 77400 Lagny-sur-Marne
Tél. : 01 71 58 19 85
Courriel : france.services@marneetgondoire.fr
Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement.

VOTRE AGGLO VOUS ACCOMPAGNE
DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

+ d'infos sur www.marneetgondoire.fr
sure@marneetgondoire.fr
01 60 07 89 19

CONSEILS GRATUITS POUR LES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Zoom sur la brigade équestre départementale

Les policiers de la brigade équestre départementale sillonnent les communes de Marne et Gondoire pour assurer leurs missions régaliennes : lutter contre la délinquance sur la voie publique et assurer la sécurité routière. Portrait d'une unité pas tout à fait comme les autres.



Impossible de passer à côté sans avoir le regard happé par ces magnifiques équidés. Il faut dire que les couples formés par policiers et chevaux ont fière allure. Mais ne vous y trompez pas ! Même si l'animal dégage une force tranquille qui apaise, son cavalier ou sa cavalière ne sont pas en promenade. Ils effectuent leur travail de policiers de terrain : veiller à la tranquillité des usagers sur la voie publique.

Un partenariat entre Marne et Gondoire et la Police nationale

La brigade équestre départementale intervient sur tout le territoire de Marne et Gondoire dans le cadre d'un partenariat signé entre la communauté d'agglomération et la Police nationale. Les unités se déploient évidemment dans les parcs et chemins du territoire mais pas uniquement. Vous les avez sans doute déjà croisées dans les centres-villes, les zones pavillonnaires, les quartiers sensibles, les zones urbaines, les bases de loisirs ou encore lors d'événements festifs. « Notre rôle est de nous adapter à la situation, comme n'importe quel agent de police » explique d'emblée la brigadier-chef Hélène André, chef de groupe au sein de la brigade équestre départementale de Seine-et-Marne.

Le cheval, vecteur de dialogue

Et quel que soit le site sur lequel ces unités de deux ou trois policiers patrouillent, l'accueil est bienveillant. « On vient spontanément à nous. C'est l'attrait pour le cheval qui veut ça. Beaucoup nous posent des questions sur l'animal, sur notre travail au quotidien. Cela crée un dialogue avec la population plus facile pour nous que pour des unités plus traditionnelles » apprécie-t-elle. « Il y a encore quelques jours, une passante est venue nous remonter un problème lié à l'ordre public. On lui a demandé si elle était allée faire un signalement au commissariat. Elle nous a répondu qu'elle n'avait pas osé. La brigade équestre a aussi cette vertu-là. »

Mais ne vous fiez pas pour autant à leur caractère

tranquille, les chevaux sont en mesure de se lancer au galop en quelques secondes si la situation l'impose. En octobre dernier, une unité équestre a d'ailleurs interpellé un exhibitionniste qui sévissait autour de l'étang de la Loy. Face aux montures, l'homme n'a opposé aucune résistance et l'arrestation s'est déroulée en douceur. « Le gabarit des chevaux fixe une situation quand on arrive. Leur hauteur, leur puissance, leur stature en imposent immédiatement ».

Des cobs normands

Ces chevaux ne sont d'ailleurs pas choisis au hasard. Les équidés de la brigade équestre départementale sont tous de race cob normand. « Le cob normand est le plus léger des chevaux de trait, précise Hélène André. Nos chevaux sont légers, solides et musclés donc parfaitement adaptés à nos missions. Ils sont, en quelque sorte, l'équivalent des malinois de la brigade canine départementale ».

Un peu d'histoire

La première brigade équestre a été créée en 1994 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) puis dupliquée un an plus tard dans les Hauts-de-Seine. La Direction départementale de la sécurité publique de Seine-et-Marne possède la sienne depuis 1999. Les chevaux sont établis sur deux sites : Bois-le-Roi et Conches sur Gondoire. Dans le cadre du partenariat, Marne et Gondoire assure la prise en charge financière de trois équidés hébergés dans le Nord Seine-et-Marne.

Objectif sécurité en Marne et Gondoire

En matière de sécurité, l'intercommunalité s'engage avec détermination. Outre son partenariat avec la Police nationale concernant la brigade équestre, Marne et Gondoire a signé avec l'État, en 2022, l'un des premiers contrats de sécurité intégrée de manière à répondre efficacement aux problématiques de prévention, de sécurité et de tranquillité publiques.

En attendant d'affiner les contours de ce CSI, l'agglomération possède déjà plusieurs cordes à son arc. Ainsi, les agents (ASVP) de la brigade intercommunale, agrémentés Environnement, sillonnent les espaces publics et chemins ruraux du territoire dans un but de prévention. Ce qui témoigne de l'engagement fort de Marne et Gondoire en matière de protection de l'environnement.

Depuis peu, un intervenant social - dont le salaire est assuré par Marne et Gondoire - est installé dans les locaux du commissariat de police pour accueillir les victimes. « Son positionnement est stratégique

et important car cela permet à la collectivité une prise en charge, voire un relogement des victimes plus rapide » indique Rémy Pérès, directeur général adjoint des services de Marne et Gondoire.

Une réponse adaptée grâce au CISPDR

Le 30 janvier dernier, la collectivité a également validé le schéma d'orientation du CISPDR (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) pour la période 2023 -2025.

Si le CISPDR court sur 2020-2025, cette actualisation des besoins en matière de sécurité se révèle particulièrement efficace. Elle permet en effet d'adapter les actions en fonction d'une situation immédiate. Or, les différents intervenants du CISPDR constatent, depuis l'an dernier notamment, un rajeunissement des auteurs d'actes de délinquance.

Pour enrayer au plus vite ce phénomène et avec

le soutien du procureur de la République, des services de l'État (forces de l'ordre et de secours, Éducation nationale...), des bailleurs sociaux et des services de prévention spécialisés, des groupes de suivi nominatif ont été créés et se déplacent dans les communes volontaires. Leur principe : activer les solutions au cas par cas tout en maintenant la confidentialité des échanges.

Ces groupes de suivi agissent selon 3 objectifs prioritaires : prévenir la délinquance le plus en amont possible et notamment auprès des plus jeunes ; poursuivre le déploiement de la lutte contre les VIF (violences intrafamiliales) en l'élargissant à l'ensemble des publics dits vulnérables ; consolider la dissuasion en densifiant les moyens humains et techniques afin d'assurer la tranquillité publique. En clair, proposer une politique de sécurité adaptée, au plus près des problématiques recensées sur le territoire.

Dépôts sauvages : une lutte active !

Parce qu'on ne peut pas considérer la nature et l'espace public comme une poubelle à ciel ouvert, Marne et Gondoire sensibilise sur les bonnes conduites à tenir et peut aller jusqu'à verbaliser les contrevenants.

Gravats en lisière de forêt, pots de peinture et autres pneus abandonnés en bord de route, ces dépôts sauvages dégradent les paysages, polluent les sols et l'eau. Ils attirent les nuisibles et sont à l'origine de nuisances olfactives et de menaces sanitaires sur l'Homme.

Depuis 1975, ces dépôts sauvages constituent une infraction à la réglementation. À Marne et Gondoire, le service de l'environnement, les services techniques et la brigade rurale ont d'ailleurs pour mission de veiller à la préservation de l'environnement et de lutter contre ces dépôts grâce à un dispositif dédié. Et le résultat est probant ! Le tonnage de déchets sauvages ramassés annuellement sur le territoire est en constante diminution.

« Grâce à ce dispositif, le déversement de déchets dans la nature a été réduit de façon significative : 100 tonnes de moins entre 2021 et 2022 », détaille Sébastien Decurey, chargé de mission Cadre de Vie au sein de l'agglomération. « En 2021, nous avons collecté 380 tonnes contre 280 en 2022. C'est très encourageant pour nos équipes qui effectuent un travail remarquable sur le terrain. Sur cette période, sept flagrants délits ont été constatés. Il s'agit majoritairement de dépôts de gravats d'entrepreneurs qui font de la rénovation à domicile. Pour économiser la mise en décharge (payante pour les professionnels, ndlr), ils abandonnent tout dans la nature. Mais pour éviter d'en arriver là, nous réalisons régulièrement un travail d'information auprès de ce public. Car des solutions existent pour valoriser ces déchets. »

La Région aux côtés de Marne et Gondoire

Engagée en faveur de la préservation accrue de l'environnement, Marne et Gondoire a obtenu 240 000 euros de subventions au titre du Fonds propreté régionale pour la période 2020-2024. Ce financement a permis l'acquisition de matériel pour optimiser la lutte contre les dépôts sauvages en plein air : véhicules, caméras, signalétiques de surveillance, barrières anti-intrusion. Ainsi, les sites

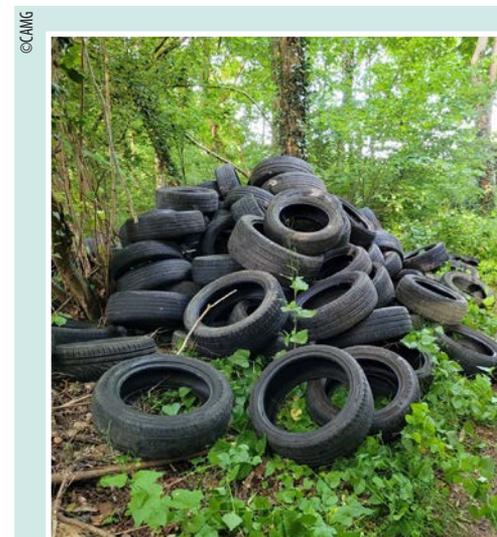
identifiés comme étant fréquemment la cible des pollueurs ont été protégés et mis sous surveillance, ce qui a notamment abouti à des flagrants délits et des verbalisations. Des rotations régulières de la brigade rurale sont également organisées sur ces sites.

À Conches sur Gondoire, par exemple, des pièges photographiques ont permis l'identification et la poursuite judiciaire d'un contrevenant. L'affaire est actuellement instruite au tribunal de Meaux. « L'intercommunalité souhaite faire de la prévention et de la sensibilisation, insiste Sébastien Decurey. Mais si cela s'avère nécessaire, nous déposons plainte. Lorsque l'identification est avérée, le contrevenant peut écopier d'une condamnation pénale et d'une amende calculée selon les dégâts environnementaux causés. Quatre procédures sont en cours ».

À noter qu'une nouvelle aide de financements régionaux va être sollicitée pour la période 2023-2027 « afin d'accentuer notre champ d'action et accroître la supervision journalière des sites en ayant plus de caméras et l'ensemble du dispositif relié au centre de supervision intercommunal ».

Filières locales de recyclage

« Afin d'aider les entreprises à mieux gérer les déchets issus de leurs productions, nous sommes en cours de rédaction d'un guide permettant d'initier une gestion plus respectueuse de l'environnement. Ce guide permettra de mettre en place au sein de l'entreprise des filières de valorisation selon le type de déchets (5 flux) » indique Sébastien Decurey. Par exemple pour les pneus usagés, peu dégradables et qui contiennent divers éléments toxiques, Aliapur est l'un des acteurs de référence dans le recyclage. Pour les gravats, c'est la même chose, YPREMA à Lagny-sur-Marne est spécialisée depuis 25 ans dans la valorisation des mâchefers, matériaux de déconstruction et terres inertes et sait répondre aux besoins spécifiques des artisans, petites entreprises et commerçants. L'entreprise est soutenue par l'ADEME et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



À Conches sur Gondoire, des pièges photographiques ont permis l'identification et la poursuite judiciaire d'un contrevenant.

Protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse

La nuit, le spectacle sensoriel est permanent. Chouettes, hérissons, chauve-souris et autres grenouilles sont de sortie. Mais les noctambules ne sont pas partout à la fête. Enseignes commerciales, candélabres et autres sources de lumière artificielle, attractives ou répulsives selon les espèces, désorientent et impactent tout un écosystème. Cette pollution visuelle forme, par endroits, des zones infranchissables pour certaines espèces et fragmente l'habitat naturel de nombreux animaux. Préserver et restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne apparaît plus que jamais indispensable. Ce concept existe, il s'appelle la Trame noire. Engagée dans une démarche de transition écologique et de maintien de la biodiversité, à travers notamment son plan climat-air-énergie territorial

et son contrat de transition écologique, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a mené plusieurs études sur cette thématique. Elle a élaboré la Trame bleue (préservation des milieux aquatiques), la Trame verte (sauvegarde des milieux boisés) et, aujourd'hui, la Trame noire (prévention de la pollution lumineuse par la création de corridors pour préserver l'obscurité).

Baisse de l'intensité, extinction nocturne...

Dès 2020, Marne et Gondoire a édité un guide sur la pollution lumineuse. Des balades nocturnes et un événement sur cette thématique ont été organisés pour sensibiliser le grand public. À l'automne dernier, l'intercommunalité a réalisé une étude sur l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité

nocturne. Les zones les plus lumineuses ont été identifiées. Marne et Gondoire a, dans ce domaine, un rôle d'information et de conseil et met à la disposition des communes les données collectées et des pistes de réflexion : baisse de l'intensité, extinction nocturne, retrait d'équipement, mise en place de systèmes occultants...

« Notre volonté est de sensibiliser les communes, mais aussi le grand public sur l'impact négatif de cette pollution visuelle nocturne sur la faune, mais aussi sur notre santé. Nous apportons des connaissances extraites du diagnostic que nous avons réalisé et effectuons des recommandations, précise Alice Duquesnoy-Mitjavila, chargée de mission Espaces Naturels. Car pour tous, le gain est autant écologique qu'énergétique ».

L'eau, un précieux trésor à protéger

La préservation de l'eau, ressource naturelle essentielle à la vie, est un enjeu majeur. En Marne et Gondoire, la gestion des milieux aquatiques est plus qu'une compétence, elle est une évidence...

La communauté d'agglomération s'inscrit dans une démarche de préservation de la biodiversité des cours d'eau et de prévention des risques d'inondation par le biais, notamment, de l'aménagement des berges de la Marne ou de la vallée de la Gondoire.

« L'intercommunalité exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) depuis 2018, ce qui facilite grandement la gestion des cours d'eau du territoire », note d'emblée Alice Duquesnoy-Mitjavila, chargée de mission Espaces Naturels à Marne et Gondoire. Concrètement, l'agglo réalise des diagnostics qui donnent ensuite lieu à des actions ayant pour but de prévenir les crues. « Nous avons obtenu des subventions du Département, de la Région et de l'Agence de l'eau. Au-delà de la prévention des inondations sur le territoire, ce plan d'actions a une vraie plus-value écologique pour préserver la qualité et la biodiversité des cours d'eau. Nous menons des campagnes de sensibilisation à la préservation de l'eau auprès du grand public mais aussi à travers des actions de terrain dans la lutte contre les pollutions aquatiques ».

La brigade rurale intervient et dresse des procès-verbaux en cas de flagrance. De même, si une pollution est détectée, les services compétents agissent immédiatement pour freiner ou neutraliser le polluant, « que ce soit lié à une pollution accidentelle ou volontaire. C'est la raison pour laquelle il est



©CANG

important de faire de la pédagogie et de sensibiliser les riverains aux risques sur l'environnement » précise encore la chargée de mission.

Le lac du Der-Chantecoq veille sur la Marne

Indispensable pour éviter les crues et nourrir la Marne et la Blaise lorsque les niveaux d'eau sont au plus bas, le lac du Der-Chantecoq est inédit dans sa conception.

Premier plan d'eau artificiel de France, le lac du Der sert de réservoir pour réguler les niveaux d'eau de la Marne qui alimentent la Seine. Sa superficie de 4 800 hectares fait de lui un des plus grands lacs d'Europe. Sa capacité de stockage (350 millions de m³) est l'une des pièces maîtresses du dispositif des Grands Lacs de Seine. En résumé, il est le principal ouvrage pour réguler le bassin de la Seine, à savoir limiter les crues et soutenir l'étiage lié à la sécheresse des cours d'eaux.

Totalement artificiel, le lac du Der a été achevé en 1974 après dix ans de travaux. Désormais partie intégrante du paysage marnais et haut-marnais, il offre, au fil des saisons, des paysages à couper le souffle.

En hiver et au printemps, en vue de réguler la Blaise et la Marne, leur eau est prélevée alors que le niveau est au plus haut, dans le but de prévenir les crues. Le lac se remplit en effet peu à peu entre la



©EPTB Seine Grands Lacs

mi-décembre et le 30 juin. Si une crue importante se prépare en raison d'un épisode de pluies intenses, un niveau supplémentaire d'eau est puisé dans les deux cours d'eau. Ensuite, entre le 1^{er} juillet et la mi-décembre, le lac est vidangé et une partie des eaux est restituée à la Marne et à la Blaise pour venir en aide aux rivières qui sont alors à leur niveau le plus bas.

Bon à savoir

Cours d'eau au fond du jardin : l'entretien vous appartient

La majorité des cours d'eau du territoire traverse des terrains privés. Les propriétaires ont l'obligation d'entretenir les berges pour éviter l'accumulation de végétaux ou de branchages qui viendrait freiner l'écoulement des eaux et faciliterait les crues. Il s'agit cependant d'un entretien « doux ». Les propriétaires doivent veiller à ne pas tout enlever car la ripisylve est importante pour le bon état écologique d'un cours d'eau.

Inondations : protéger ses biens

Un diagnostic de vulnérabilité aux inondations du territoire a été réalisé. L'objectif : mesurer l'impact direct (inondations des habitations) et aussi indirect des crues (rupture de réseaux gaz ou d'électricité par exemple) afin de définir des actions préventives. L'une de ces actions concerne directement les particuliers qui pourront prochainement faire appel gratuitement à un diagnostiqueur pour évaluer la vulnérabilité de leurs biens (hauteur d'eau, point de vulnérabilité, etc.).

Anticiper le manque d'eau

Les épisodes de sécheresses estivale et hivernale que nous traversons sont une menace forte sur nos ressources en eau potable. Généralement liés à un déficit pluviométrique, ces événements peuvent être aggravés par un usage trop intensif ou inadapté de l'eau. En 2021, Marne et Gondoire a été choisi « territoire pilote » par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour travailler sur une simulation de situation de crise.

Adopter les bons gestes

Le territoire de Marne et Gondoire est régulièrement confronté à des pollutions de ses cours d'eau et étangs, consécutives à des déversements de déchets ou produits chimiques directement dans les avaloirs (grilles) d'eaux pluviales.

C'est pour cette raison que l'intercommunalité a lancé une campagne de sensibilisation pour rappeler aux habitants que les eaux pluviales sont directement connectées au milieu naturel. Un message "Ici commence la Marne - Ne rien jeter" est peint au sol (peinture biodégradable) à proximité des avaloirs où les jets de déchets sont les plus fréquents.



©CANG

Au fil de l'eau...

Au fil des saisons, Marne et Gondoire poursuit ses aménagements des berges de la Marne afin de les sécuriser et de les valoriser.

L'enjeu du projet engagé depuis l'automne 2019 est double : sécuritaire et écologique. Il vise à prévenir les inondations en restaurant les zones humides et en consolidant les berges via un processus naturel (la renaturation) tout en aménageant des espaces de promenade pour améliorer le cadre de vie des usagers des bords de l'eau (promeneurs, piétons, cyclistes).

Le projet prévoit ainsi la création de liaisons douces et d'espaces de promenades tournés vers la Marne. Le stationnement y sera encadré. Riverains, promeneurs ou touristes pourront peu à peu se réapproprier les lieux et en apprécier la richesse et la diversité.

À Lagny-sur-Marne et Montévrain

C'est dans ce contexte que la valorisation du quai de la Gourdine, à Lagny-sur-Marne, se poursuit actuellement sur un kilomètre de berges entre le square Foucher de Careil et le square Sainte-Agathe des Monts (exclu). Les prairies humides autour du ru du Bras Saint-Père sont également incluses dans ce projet.

Les prochains aménagements porteront sur la

valorisation des berges à Montévrain, en amont au niveau du moulin de Quincangrogne, limitrophe avec la commune de Chessy, jusqu'au quai de la Gourdine en aval, à Lagny-sur-Marne.

Ce linéaire d'environ 1,8 km permettra de connecter les cheminements déjà présents sur Chessy et la passerelle Chessy/Dampmart et ceux du quai de la Gourdine à Lagny-sur-Marne. À l'instar des autres communes, les berges artificialisées seront reprises et stabilisées en favorisant les techniques de génie végétal.

La renaturation, qu'est-ce que c'est ?

Ce processus d'aménagement écologique invite la nature à reprendre ses droits et à renforcer sa biodiversité. Le talus des berges est ainsi « renaturé » par une végétation humide (espèces héliophytes et grands arbres tiges de type saule, aulne...). Afin d'assurer au mieux l'ancrage de la berge et de résister à l'affouillement et à l'érosion, l'aménagement sous-fluvial se fait par un enrochement. Cette technique permet d'offrir des zones de caches pour les poissons.



©Stéphanie Marcoux



©Stéphanie Marcoux

La Marne, un terrain de jeux... d'eau

D'avril à octobre, la halte fluviale de Lagny-sur-Marne accueille les plaisanciers en escale. Les touristes du secteur ou de passage peuvent également louer un kayak ou un bateau électrique pour une escapade fluviale entre amis ou en famille. Ces bateaux ronds, sans permis, sont équipés de barbecue pour une expérience gourmande inédite ! Quant aux amateurs de jeux d'eau, ils peuvent profiter des activités de loisirs, nautiques et des aires de jeux.

Autre possibilité : embarquez pour une croisière mémorable à l'ombre d'arbres majestueux qui veillent sur la Marne. Les restaurants sont accessibles à proximité, tout comme de nombreux sites touristiques. D'ailleurs pourquoi ne pas envisager une escale sur l'île de loisirs de Jablines-Annet ? Au sein de ces 500 hectares, testez de multiples activités : voile, équitation, pédalo, canoë, télési nautique, baignade, randonnée, attractions sportives et ludiques...

Les équipes de l'office de tourisme sont à votre dis-



©OTMG

position pour vous apporter toutes les informations nécessaires pour une escale réussie.

Rens. auprès de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire

**2, rue du Chemin de Fer - 77400 Lagny-sur-Marne
Tél. 01 64 02 15 15**

Site internet : www.marneetgondoire-tourisme.fr

L'aviron fait peau neuve à Lagny-sur-Marne

Base arrière des Jeux Olympiques 2024, le site du club d'aviron de Lagny-sur-Marne fait l'objet d'une rénovation profonde.

L'objectif est de doubler la surface des hangars à bateaux et de réorganiser les équipements afin qu'ils soient accessibles, même en période d'inondation. Le chargement des remorques à bateaux se fera à l'arrière des bâtiments avec un accès direct vers la rue du Chariot d'Or et un ponton doublé. La façade du bâtiment restera à l'identique. Grâce à ces nouveaux aménagements, le club pourra ainsi doubler ses effectifs et accueillir des adhérents à mobilité réduite grâce à une rampe d'accès.

Ce projet bénéficie d'un partenariat financier entre le Département, la Région, l'Agence Nationale du Sport et la ville de Lagny-sur-Marne.

À noter que le site sera doté d'un espace de restauration au 131 quai de la Gourdine, un bar-snacking type « guinguette chic » de 30 m² en intérieur et 160 m² de terrasse.

Au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier : Place aux escapades culturelles

En 2022, le parc culturel de Rentilly - Michel Chartier a accueilli les collections du musée de Lagny-sur-Marne, offrant aux arts dans leur ensemble d'infinies possibilités au sein d'un musée, désormais, intercommunal.

Dans un domaine de près de 54 hectares, le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier accueille tout au long de l'année visiteurs, amateurs d'arts et simples promeneurs. Parc à l'anglaise, perspective à la française et forêt dotée d'essences rares, le parc et son château ont, au fil des siècles et au gré des envies de leurs propriétaires, traversé les modes sans dénaturer leur âme.

Le domaine résolument ancré dans son temps concilie, avec talent, modernité et préservation du patrimoine. D'autant que depuis l'an dernier, ce site magnifique accueille également le musée devenu intercommunal en provenance de Lagny-sur-Marne et offre, ainsi, d'infinies possibilités de balades, de rencontres et de découvertes où la culture et la nature se mêlent, se croisent et se répondent.

Le fonds de collections du musée a trouvé ici un formidable terrain de jeu mis en scène par l'équipe de médiation culturelle qui le fait dialoguer avec des œuvres d'art contemporain. Alors, poussez la porte du musée et découvrez les œuvres de ses collections. Elles mettent en scène le département de Seine-et-Marne mais aussi les villes de l'agglomération immortalisées par le talent des nombreux artistes du 19^e siècle qui y ont résidé.

Depuis son installation à Rentilly, le musée a également présenté deux grandes expositions thématiques.

Le musée de référence du territoire

« Ce musée est celui des habitants de Marne et Gondoire. Il s'y passe toujours quelque chose. Les événements sont gratuits et accessibles à tous. Le parc verdoyant est une invitation à découvrir l'histoire de ce domaine et assister aux festivals et nombreux rendez-vous artistiques qui y sont organisés tout au long de l'année », se réjouit Céline Cotty, responsable des expositions et des collections.

« Notre objectif est de faire de ce musée, le musée de référence de notre territoire. Chaque nouvelle exposition est marquée par de nombreuses actions culturelles, des ateliers, des conférences ouvertes à tous les publics. Depuis le 1^{er} septembre, nous proposons de nouveaux dispositifs pour une approche ludique de l'art. Jeux, dessins, puzzle, memory, affiches... sont proposés aux plus jeunes de nos visiteurs afin de leur faire découvrir les œuvres d'une manière différente ».

Les temps d'art

Deux fois par an, l'événement Les Temps d'art met à l'honneur les arts visuels à travers le travail d'un artiste. Dans un espace niché au second étage du château, le visiteur découvre un univers artistique en participant à une œuvre collective.

Après une immersion dans l'art urbain, le neuvième volet des Temps d'art ouvre grand les portes du château à la singularité d'Erwan Gomez qui fait des cabinets de curiosités ses pièces de prédilection.



© Chloé Pinard/CMIC

Ici, règnent le bizarre et l'étrange, ici se côtoient des mains géantes dont les lignes suggèrent les tournants de la vie et la destinée de chacun.

Le public est invité à répondre à cette étonnante collection en créant des insectes, chimères ou bien encore des animaux hybrides grâce aux matières et techniques mises à sa disposition. À lui de se montrer créatif !

Jusqu'au 16 juillet

Second volet de l'exposition « Les yeux dans les yeux »

Idéalisé, abstrait ou figuratif, le portrait possède mille et une facettes. Il est le thème de cette exposition temporaire montée à partir des collections du musée intercommunal.

Celle-ci permet de multiplier les éclairages, de créer des liens entre les différents courants artistiques et mieux faire connaître les œuvres et artistes, notamment ceux inscrits sous la bannière néo-impressionniste qui ont travaillé sur le territoire de Marne et Gondoire.

Riche de plus d'une centaine d'œuvres, Les yeux dans les yeux présente, entre fiction et réalité, une

sélection de peintures, dessins, arts graphiques et photographies qui interroge notre quête d'identité et engage une réflexion sur la représentation. Des prêts d'autres musées ainsi que des collections particulières et une œuvre vidéographique proposée par le Frac Île-de-France viennent enrichir l'exposition.

Exposition tout public présentée, jusqu'au 16 juillet, les mercredis et samedis de 14 h à 18 h, et le dimanche de 12 h à 18 h. Entrée libre. Pour le jeune public, parcours ludique avec livret de jeux. Rens. sur www.marneetgondoire.fr



© Fred Boutleux

Conservatoire : une partition sans

Le Conservatoire de Marne et Gondoire poursuit, en 2023, son projet d'apprentissage intensif de la pratique orchestrale destiné aux jeunes ayant un accès limité à la musique et désireux de rejoindre un orchestre.

Baptisé "Crescend'O", ce projet s'inscrit dans la continuité de "Demos", mené de 2016 à 2019 dans le cadre d'un partenariat entre la communauté d'agglomération, les communes du territoire et la Philharmonie de Paris/Cité de la musique.

« Chaque semaine, 4 groupes de 15 enfants répètent ensemble avec des professeurs. Pour chacun d'eux, c'est une découverte de la musique à travers la pratique instrumentale en orchestre. Cette démarche

associe pédagogie de groupe et pratique instrumentale », confie, enthousiaste, Sylvie Pascal, directrice adjointe des services, notamment en charge de la culture et de la politique de la ville.

Il faut dire que certains jeunes approchent des instruments pour la première fois. Élèves et familles ont ainsi l'occasion de s'immerger dans un univers musical nouveau, entre classique et musique du monde. « C'est une ouverture culturelle riche pour tous les acteurs de ce projet. Au fil des répétitions, les notes s'affirment, les regards changent, les sourires fleurissent sur les visages des enfants, les liens se tissent et se renforcent sans fausse note. »

Chaque année, le projet s'achève en musique, lors

Les médiathèques de Marne et Gondoire, ouvertes 6 jours sur 7

En prenant en compte l'ensemble des médiathèques de Marne et Gondoire, les habitants du territoire bénéficient d'un accès gratuit à la culture, 6 jours sur 7 et jusqu'à 19 h en soirée. Qui dit mieux ?

Cette nouveauté ravit déjà celles et ceux qui fréquentent les médiathèques de Marne et Gondoire. Désormais, le réseau fonctionne 6 jours sur 7 et jusqu'à 19 h en soirée.

Rappelons qu'il compte 13 médiathèques, dont 11 directement gérées par la communauté d'agglomération. Cette mutualisation permet à tous les habitants du territoire d'accéder à l'ensemble des documents du réseau et ce, gratuitement.

Les nouveaux horaires font suite à une consultation publique qui a mis en évidence une forte attente en faveur d'une extension des ouvertures en soirée, mais aussi d'une mise en place de journées continues.

Aussi, pour répondre à la demande, le rythme de travail des équipes du réseau des médiathèques (36 agents et 9 bénévoles) a été adapté, cette réorganisation amenant à la création d'un emploi et demi financé par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles).

Une fréquentation en hausse

L'extension des horaires signifie « une évolution de 16 % du temps d'ouverture par rapport à l'an dernier », apprécie Élise Coroller, directrice du réseau de lecture publique, qui note aussi une progression de la fréquentation des médiathèques.

« Déjà l'an passé, nous avons constaté une hausse de 14 % par rapport à 2021. Par mois, la moyenne est de 36 900 prêts et nous comptons 9 200 abonnés actifs. L'extension des horaires va dans le bon sens, c'est certain. Cela va nous permettre également d'organiser de nouveaux événements et animations. »

Ce précieux bonus horaire permet ainsi aux habitants de Marne et Gondoire d'accéder plus facilement aux 227 000 documents (livres, liseuses, CD et DVD) à disposition. Sans compter l'accès en ligne via le portail des médiathèques qui vous guide vers une plateforme de musique riche de millions de titres (et étoffée chaque semaine), vers 1 600 autoformations ou encore 1 500 revues en ligne.

Des animations toute l'année

Tout au long de l'année, le réseau déploie une importante programmation d'animations sur des thématiques variées (plus de 200 propositions par an) et lance des actions culturelles en direction de tous les publics, dont les scolaires et publics éloignés (quartiers prioritaires, centres sociaux, etc.).

Du côté du centre de ressources documentaires

Situé dans le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier, lui-même en pleine évolution, le centre



©Fred Boutteux

de ressources documentaires spécialisé en art et botanique (enfants-adultes) propose une amplitude horaire adaptée à la fréquentation et à l'affluence du domaine. Il est ouvert les mercredis et dimanches toute la journée ainsi que le samedi après-midi. Pendant les petites vacances (hormis Noël), ce site est accessible du mercredi au dimanche.

L'info pratique

Retrouvez la liste des médiathèques et toutes les informations utiles sur : marneetgondoire.fr rubrique « Médiathèques »



©Fred Boutteux

fausse note

d'une représentation publique orchestrée par un chef. Un temps fort pour les 48 jeunes musiciens qui font leurs premières gammes.

La musique sur tout le territoire

« Cet apprentissage intensif de la musique est la marque de fabrique du Conservatoire de Marne et Gondoire. La communauté d'agglomération est d'ailleurs déterminée à optimiser la démocratisation de la pratique musicale » ajoute Sylvie Pascal. Ainsi des événements « hors les murs » permettent à tous les habitants du territoire d'y avoir accès. Les enfants sont au cœur de ces dispositifs. Chaque année, les écoliers de 244 classes du terri-

toire bénéficient également d'interventions en milieu scolaire. Au collège, une classe a vu ses horaires aménagés pour favoriser la pratique musicale.

« C'est une vraie volonté des équipes de mettre en place des actions concrètes pour toucher tous les publics et notamment ceux qui ne vont pas habituellement vers le conservatoire » appuie la directrice adjointe.

Une programmation variée

Au conservatoire, les propositions musicales sont variées et attractives. Elles dépoussièrent les clichés d'antan. À l'affiche, jazz, répertoire classique, musique du monde, rythmes actuels, chorales solistes

ou orchestrales... font sensation pour le plus grand plaisir des grands et des petits mélomanes d'ici mais aussi d'ailleurs. Depuis peu, de nouveaux sites sur les villes de Bailly-Romainvilliers, Magny-le-Hongre et Coupvray ont rejoint, en écho, le réseau.

Autre nouveauté : depuis la rentrée de septembre, le conservatoire intercommunal a élargi sa palette de formations artistiques et accueille les arts plastiques aux côtés de la musique. Enfant, adolescent ou adulte, débutant ou expert ont le choix entre différents parcours de formation et de pratiques artistiques en fonction des âges et des envies de chacun. Au menu : ateliers collectifs, parcours personnalisés, stages...

En 2023, les festivals sont sur le devant de la scène

Comme les cinq doigts de la main ! Cette année, cinq grands festivals animeront les communes de Marne et Gondoire. Des offres culturelles variées, pour tous les publics et en accès gratuit. Autant d'événements à ne pas manquer !

Si le dynamisme d'un territoire se mesure à la richesse de ses manifestations culturelles, alors on peut dire sans l'ombre d'une hésitation que les habitants de Marne et Gondoire sont vernis ! Outre les événements programmés tout au long de l'année et présentés dans l'agenda ci-contre, certains festivals méritent que l'on s'y attarde un peu plus...

Frisson baroque en janvier

C'est le cas notamment de Frisson baroque, initié en 2008, et qui, cette année encore, en janvier dernier, a attiré les foules. Car Marne et Gondoire a cette faculté de rendre moderne et captivant ce qui n'est pourtant pas naturellement à la mode. L'intercommunalité propose, lors de chaque édition, un programme de qualité où le baroque vous transporte dans le passé, quelque part entre 1600 et 1750, et vous emmène en voyage en France bien sûr mais aussi en Italie, en Allemagne ou en Angleterre. Les équipes du service culture de Marne et Gondoire réussissent chaque année à rendre accessible au plus grand nombre chaque représentation, que ce soit à Rentilly ou dans les communes du territoire. Au point que sur le territoire, le baroque est devenu follement tendance.

Les Ritournelles en mars-avril

La culture se savoure à tout âge... Né en 2012, ce festival de musique est totalement dédié au jeune public. Son but : amener la musique et le spectacle vivant dans les écoles. « Les Ritournelles, ce sont d'abord des concerts nomades qui se déroulent dans les écoles de Marne et Gondoire. À la fin de chaque spectacle, les artistes professionnels prennent le temps d'échanger avec les enfants. Ils présentent un instrument méconnu, parlent de leur style de musique. Les élèves se montrent toujours attentifs et curieux » apprécie Karine Thévenot, chargée de programmation au service culture de Marne et Gondoire. L'édition 2023 a débuté le lundi 27 mars et s'achèvera le vendredi 7 avril. Outre les concerts programmés dans les écoles, Les Ritournelles s'adressent aussi à un public familial avec des rendez-vous programmés les mercredis après-midi et week-end. Ces événements se déroulent dans les médiathèques du réseau de Marne et Gondoire et au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier.



© Héloïse Allary-Adono, compagnie Alta Gama

PrinTemps de paroles en mai

PrinTemps de paroles est le premier festival initié par la communauté d'agglomération en partenariat avec les communes du territoire. Il a ouvert la voie à tous les autres et a lui-même évolué au fil des ans depuis sa première édition, en 2004. D'un week-end de représentations au départ, les habitants de Marne et Gondoire profitent désormais d'une semaine dédiée aux arts de rue, dans le sens le plus large et le plus noble du terme. Cette année, vous avez rendez-vous avec le spectacle vivant du mardi 23 au dimanche 28 mai. En semaine, les compagnies professionnelles viendront cueillir les habitants devant leur porte à raison d'une commune différente chaque soir. Le samedi, le public est attendu entre 12h et 21h30 au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier. Le dimanche, il a rendez-vous entre 11h30 et 20h. PrinTemps de paroles investit les 50 hectares du parc pour présenter ici et là du cirque, du théâtre, de la musique, des contes. Le principe : satisfaire un très large public qui se déplace en famille ou entre amis en quête de découvertes artistiques surprenantes, drôles ou encore sensibles. Le spectacle de rue a cet attrait qui fait toute sa magie et sa particularité. D'ailleurs, le festival réunit chaque année 10 000 spectateurs en moyenne. À presque 20 ans, PrinTemps de paroles n'a pas pris une ride et est même dans la fleur de l'âge.

Piano Si, Piano La en juin-juillet

C'est « le petit dernier » de Marne et Gondoire ! Piano Si, Piano La est né l'an dernier avec l'idée originale d'explorer toutes les facettes du piano. Les habitants du territoire aiment cet instrument. Au conservatoire intercommunal, la demande pour apprendre à en jouer est forte. Il y a quelques années, un concours de piano lui était d'ailleurs consacré à Lagny-sur-Marne. C'est fort de tous ces signaux et parce que le piano reste un instrument de musique emblématique que l'agglomération a décidé de le célébrer comme il se doit. Ainsi, du jeudi 29 juin au dimanche 2 juillet, laissez-vous emporter par Piano Si, Piano La et découvrez combien le piano ne peut se résumer à la seule musique classique ou à l'instrument qui accompagne. Le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier et l'hôtel de ville de Lagny-sur-Marne lui rendront tous les honneurs qu'il mérite.

Automne Jazz en octobre

Automne Jazz a la particularité d'avoir été programmé tous les ans, sans interruption, depuis sa 1^{ère} édition en 2016. Le festival a traversé la crise sanitaire sans être impacté. De quoi ravir les spectateurs qui apprécient particulièrement ce rendez-vous dédié au jazz. « Chaque année, les places sont prises d'assaut. C'est aussi pour cette raison que nous organisons deux spectacles en plein air le dimanche après-midi. Cela permet à un public plus large de profiter du festival » explique Karine Thévenot. Comme son nom l'indique, le jazz est le fil conducteur de cet événement qui se tiendra, en 2023, du 10 au 15 octobre. Cette année encore, le festival se déplacera dans une commune différente chaque soir avant de terminer ses belles prestations dans le parc de Rentilly. Parmi les rendez-vous appréciés, citons le concert du mercredi après-midi réservé au jeune public et la soirée ciné-jazz organisée en partenariat avec le cinéma de Lagny-sur-Marne Le Cin et qui donne l'occasion de découvrir ou redécouvrir un film autour du jazz.

Vacances au Parc, les 8 et 9 juillet

Il est toujours bon de fêter dignement le début des vacances scolaires. Avec le beau temps, les enfants en vacances, la période est à la détente et aux activités en famille. La 2^e édition de Vacances au Parc se tiendra les samedi 8 et dimanche 9 juillet au Parc de Rentilly - Michel Chartier. Au programme : de nombreuses animations ludiques et festives pour profiter en famille. Contes, concerts, activités de loisirs ou encore théâtre sont autant d'événements qui plairont aux petits et aux grands. Des surprises vous attendent tout au long de ces deux jours à savourer sans modération.



© Stéphanie Marcoux - Foti Green

Vos rendez-vous en Marne et Gondoire

Jusqu'au 16 juillet

Les Yeux dans les yeux

Venez découvrir ou redécouvrir l'exposition *Les yeux dans les yeux* qui met à l'honneur la collection du musée intercommunal autour de la question du portrait. Le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 12h à 18h, au château du Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier.



Jusqu'au 16 juillet

Les Temps d'art

Entre l'atelier de création et le laboratoire d'expérimentation, participez avec l'artiste Erwan Gomez à la réalisation d'une œuvre collective. Le mercredi et le samedi de 14 h 00 à 18 h 00, le dimanche de 12 h 00 à 18 h 00.

Du 12 mars au 16 juillet

Saison printemps été

Exposition, poésie, musique, théâtre et danse vous attendent au Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier. À voir : la nouvelle installation de la bibliothèque dans la salle des trophées et les bains turcs.

À partir du 25 avril

Micro-folie – musée numérique

Expérience immersive et nomade : visitez les chefs-d'œuvre des institutions, des musées nationaux et internationaux : du 25 au 28 avril à Lagny-sur-Marne, du 3 au 5 mai à Chanteloup-en-Brie, les 17 mai et 21 mai au Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier (Micro-folie en accès libre le 20 mai).

13 mai

La Nuit européenne des musées

Un programme particulier vous attend au château-miroir du Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier : présentation des travaux d'élèves, visite insolite, jeu d'enquête en famille ou entre amis, moment musical... de 16h à 23h.

23 au 28 mai

PrinTemps de paroles

Le festival de toutes les expressions artistiques réinvestit le chemin des communes de Marne et Gondoire et les pelouses du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier. Une semaine de propositions artistiques originales, de concerts, de théâtre de rue et d'acrobaties vous attendent !

11 juin

Mara-trail de Marne et Gondoire

Une distance marathon sur un parcours trail à la découverte du territoire. Des courses plus courtes et des randonnées pour tout public avant de se retrouver sur un village sportif convivial dans le parc de Rentilly.

Du 29 juin au 2 juillet

Piano Si, Piano La

Explorez tous les répertoires de l'art du clavier pour la 2^e édition de ce festival dont les concerts seront répartis entre Lagny-sur-Marne et le Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier.

1^{er} et 2 juillet

Rando nature

Le festival complètement vert de Marne et Gondoire revient avec des balades sportives et un éco-lab à ciel ouvert pour de multiples animations détente, culture et nature ! Au départ de la Maison de la Nature à Ferrières-en-Brie.

8 et 9 juillet

Vacances au parc

Pour bien commencer les vacances d'été, le Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier accueille tout-petits, petits et grands, en famille pour des activités ludiques, sportives, culturelles et scientifiques.

Samedi 9 septembre

Ateliers de la biodiversité

Jeux, activités, échanges, producteurs autour de la transition écologique, à la Maison de la Nature.

16 et 17 Septembre 2023

Journées européennes du patrimoine

Pour sa 40^e édition, explorez le thème de « patrimoine vivant » - une belle opportunité de visiter des monuments et des sites du territoire de Marne et Gondoire.

À partir du 22 septembre

Saison automne hiver

Le parc culturel de Rentilly – Michel Chartier cultive de nouvelles propositions artistiques chaque saison. Programme à venir sur marneetgondoire.fr



30 septembre et 1^{er} octobre

Journées des plantes et art du jardin

Passionnés de plantes, fêtez l'automne au château de Jossigny. Plus de 80 horticulteurs, pépiniéristes, artisans et producteurs (manifestation payante).

Du 10 au 15 octobre

Automne jazz

À l'automne, les concerts de jazz se ramassent à la pelle à Marne et Gondoire, les pointures et les découvertes aussi... réservations mi-septembre auprès de l'Office de tourisme de Marne et Gondoire.

15 octobre

Grande marche Cap sur la Marne

Une randonnée pédestre culturelle et conviviale vous mènera de Chelles à Lagny-sur-Marne par les bords de Marne.

Les programmes de ces événements sont en ligne (ou à venir) sur marneetgondoire.fr

L'accès aux manifestations est tout public et en entrée libre – certains rendez-vous nécessitent une réservation.

Des rendez-vous toute l'année

L'agenda des rendez-vous de votre agglomération sur marneetgondoire.fr
<http://bibliotheques.marneetgondoire.fr/>



L'agenda des sorties et ateliers (Maison de la nature, Moulin Russon...) de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire sur marneetgondoire-tourisme.fr



Société éditrice : Publihebdos SAS

Au capital de 34 000 000 €

261 rue de Châteaugiron - 35051 RENNES CEDEX 9

RCS Rennes 487 280 018

Principal actionnaire : SIPA (représentée par Louis ECHELARD)

Directeur de publication : Francis GAUNAND

Éditeur : Thomas MARTIN

Rédaction : Agence APEI - Claire CHUNLAUD

Publicité : Tél. 02 40 15 69 70 - e-mail : publicite@hebdoscom.com

www.hebdoscom.com

Directrice de publicité : Nicole LECUREUX

Impression : CAVAN

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé eu Ecolabel papier certifié PEFC, issu de forêts durablement (IFGD)



La parole aux élus

Les grands bouleversements de ces dernières années ont-ils influencé votre rôle d'élu ?



Yann Dubosc, maire de Bussy-Saint-Georges, vice-président en charge du développement économique – ZAE

Ces crises successives ont remis l'humain au centre du processus décisionnel. Certaines situations ont été tellement irrationnelles que les processus que nous avions l'habitude d'utiliser montraient leur limite face au bon sens.

Pendant la crise Covid, il a fallu quadriller le territoire avec une mission dévolue à chacun tout en respectant les prescriptions sanitaires, parfois contradictoires. J'ai encore présent à l'esprit quand nous avons mobilisé les couturières pour produire des

masques en tissus, les gens n'attendaient rien d'autre des pouvoirs publics.

Pour la crise en Ukraine, j'ai été admiratif de voir des bénévoles se mobiliser autour d'une collecte pour envoyer des denrées sur la zone de front et autour de cours de français et d'ukrainien à Lagny. Là encore, nous avons organisé les compétences. Si l'humain est revenu au centre de la décision, nous nous sommes prouvés aussi que l'agglomération était une strate indispensable et solidaire !



Patrick Guichard, maire de Bussy-Saint-Martin

L'élément le plus marquant de ces 20 années est sans doute la création du Parc culturel de Rentilly, véritable poumon vert au cœur du territoire. Ce parc constitue un lieu de promenade très apprécié de tous, le château un lieu de culture.

L'âme culturelle de Marne et Gondoire a permis une sensibilisation du tout public à l'art, notamment lors des festivals de musique et des « PrinTemps de paroles ». Si l'on peut regretter que seules des expositions d'art moderne aient été organisées dans le château ces dernières années, nous sommes ravis de voir l'évolution du choix des

œuvres exposées. La création prochaine d'un restaurant dans l'orangerie accroîtra encore l'attractivité du parc.

Marne et Gondoire a également grandement contribué à sauvegarder un cadre de vie agréable par la préservation des espaces naturels et agricoles, la création de jachères fleuries et le développement du réseau de circulations douces. Au-delà de ces engagements visibles et appréciés de l'ensemble des habitants, Marne et Gondoire apporte une aide certaine aux communes dans le domaine de l'urbanisme.



Pascal Leroy, maire de Carnetin, vice-président en charge des PME-PMI, de l'artisanat et du commerce

Ces trois années nous ont obligés à tout remettre en question, nos collectivités se sont retrouvées en première ligne. Durant l'épidémie de Covid, il a fallu s'organiser pour approvisionner l'essentiel. Le confinement a eu des conséquences dramatiques pour certaines personnes isolées qu'il a fallu accompagner. Élus et services ont été au plus proche de la population afin de garantir le service public.

Notre territoire a ensuite accueilli des réfugiés ukrainiens pour lesquels il a fallu organiser des collectes en un temps record ! Cette guerre a pour conséquences une crise énergétique majeure et une inflation démesurée. Nos collectivités sont donc confrontées à des surcoûts liés à l'envolée des prix du gaz et de l'électricité. De nouvelles contraintes budgétaires qui se cumulent à des baisses de dotations. Il a fallu définir de nouvelles stratégies, sans pénaliser les plus modestes. Ces années nous auront confortés dans l'action des collectivités au plus proche des administrés. D'où l'importance de notre maillage territorial.



Laurent Simon, maire de Chalifert, vice-président en charge du tourisme et président de l'Office de Tourisme

Nous sommes élus pour accompagner au mieux la vie des habitants de la commune, de l'intercommunalité plus largement, à travers les crises, qu'elles soient sanitaires ou politiques. L'engagement qui nous anime ne peut faillir malgré l'impact.

Le tourisme est une activité économique importante pour notre territoire, il a connu un bouleversement sans précédent au cours de ces dernières années. Accompagner les entreprises de ce secteur fut une de nos actions immédiates. Et parce que les loisirs et

la culture sont des éléments vitaux quant au bien-être des habitants, c'est vers eux que notre action s'est concentrée.

Marne et Gondoire est un territoire d'hospitalité et nous, élus, avons à cœur que tous s'y sentent bien !



Olivier Colaiseau, maire de Chanteloup-en-Brie

L'histoire nous enseigne que les crises renforcent toujours la centralisation et la position des grandes structures politiques par rapport aux plus petites. Nous vivons depuis quelques années un enchaînement de crises – réelles ou exagérées, subies ou provoquées – qui confirme ce phénomène.

Il est donc bien naturel que l'intercommunalité, désormais le niveau pertinent de mise en œuvre des politiques publiques, ait tenu le premier rôle dans les mesures d'urgence qu'il a été nécessaire de mettre en place.

En portant ces mesures d'urgence, Marne et Gondoire a permis aux villes membres d'être associées à la résolution des crises, alors qu'elles n'auraient pas eu les moyens suffisants pour y répondre seules. Marne et Gondoire a été, une fois de plus, un catalyseur des actions communales.



Marc Pinoteau, maire de Collégien, vice-président en charge de la culture

Les crises sanitaires, politiques, économiques et sociales mettent à l'épreuve les institutions publiques et tout particulièrement le rôle des élus de terrain placés « à portée de baffes ».

C'est donc avec une conviction et un engagement renforcés que nous faisons face, aux côtés de nos concitoyens, pour maintenir le lien social, la concorde et la solidarité.

Depuis sa création et malgré ses évolutions successives, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a toujours fait de la culture un outil de proximité, d'identité et d'émerveillement, offrant à ses habitants, à chaque événement, autant d'occasions de vivre, de rêver ensemble et de se fonder un destin commun.

Pour Marne et Gondoire la culture est et restera un outil de résistance face aux obscurantismes et aux défis lancés par notre histoire commune.



Martine Daguette, maire de Conches sur Gondoire

L'influence des événements qui se succèdent est une évidence. Il n'y a pas d'avant à comparer puisque que j'exerce un premier mandat, de plus au poste de Maire : nécessité de gestion de l'urgence, de protéger la population, d'aller à l'essentiel, de s'adapter pour faire fonctionner l'institution (Covid), sérier les priorités, mettre en attente ou modifier des projets etc. C'est une conscience encore plus aigüe que rien n'est jamais acquis ni tracé d'avance et qu'il reste beaucoup à faire.

Ces trois années marquées par des difficultés, des temps et des rythmes différents

confortent mon optimisme primordial. Rien n'est impossible avec de l'inventivité, de l'anticipation, de la persévérance et de la solidarité.



Laurent Delpech, maire de Dampmart, vice-président en charge du cycle de l'eau

Tous ces récents événements font de ce mandat une succession d'obstacles qui nous obligent à être le plus solidaire possible au sein de notre intercommunalité. Le retour d'expérience de chacun est important à écouter et à copier afin de trouver des solutions propres à nos communes. La crise énergétique nous apprend à être conscient de la vétusté de nos installations et la modernisation certes coûteuse mais vertueuse sur les économies d'énergies et sur notre environnement. La crise sanitaire nous a obligés

à trouver des solutions ensemble et solidairement sur la mise à disposition de masques par exemple. La guerre en Ukraine nous montre combien la mondialisation a ses limites et donc à réfléchir à d'autres approvisionnements d'énergie comme la méthanisation, réseau de chaleur ou encore la production locale industrielle de matériaux. Ces réflexions ne peuvent être menées seul mais bien au sein des instances intercommunales qui restent à une échelle humaine et permettent le débat d'idées.



Mireille Munch, maire de Ferrières-en-Brie, vice-présidente en charge des finances et du personnel

Le rôle d'un élu municipal, et a fortiori celui du maire, répond avant tout à une notion de proximité. Ce mandat est tourné quotidiennement vers la vie des administrés.

Les crises à répétitions ont impacté (et continuent de le faire) lourdement nos habitants, sur des fronts aussi divers que la santé, les deuils, la vie économique, la vie sociale... Ces difficultés qui se répercutent finalement sur les derniers maillons de la chaîne, les habitants de Ferrières-en-Brie, ont bien sûr influencé leurs élus locaux.

Mais personne n'a rien inventé !

La proximité vitale est depuis toujours dans l'ADN des élus municipaux. Ces situations nous ont surtout amenés à renforcer les liens, organiser les aides et, avec la rigueur et la réserve imposées par l'exercice, prendre des décisions rapides et appliquer des solutions au cas par cas. En clair, elles ont imposé que les actions soient toutes amplifiées... et finalement mis à l'épreuve la notion d'investissement personnel de chacun dans son mandat !



Nathalie Tortrat, maire de Gouvernes, vice-présidente en charge de l'habitat et du logement

Les différentes crises nous ont rendus plus centrés sur nos territoires. Le développement économique et la relocalisation des industries sur notre territoire doivent devenir une priorité afin de réduire les déplacements domicile-travail et réduire notre dépendance vis-à-vis de l'étranger dans un contexte économique et international incertain. Ces grandes crises ne doivent pas occulter l'urgence climatique et notre obligation d'accélérer la transition énergétique. C'est ainsi que le réseau de chaleur du SIETREM devient intéressant pour alimenter logements, collectivités et entreprises sur Marne et Gondoire. Nous nous devons également de revoir notre urbanisation, de développer les permis de louer pour répondre aux exigences de l'État dans sa lutte contre l'habitat indigne et les passoirs thermiques. Nous devons aussi prendre soin de notre eau, accélérer la séparation des eaux pluviales et d'assainissements dans nos villages. Marne et Gondoire est compétent en la matière. Nous nous devons enfin d'être plus sobre énergétiquement. J'invite d'ailleurs nos habitants à rencontrer notre conseiller SURE.



Denis Marchand, maire de Guermantes

Un maire s'occupe du quotidien des habitants. C'est son rôle principal. À Marne et Gondoire, notre rôle d'élu communautaire est de préparer le territoire aux enjeux de demain pour que tout le monde puisse s'y épanouir.

Les crises successives que nous vivons ces dernières années renforcent l'importance de Marne et Gondoire et nous obligent à garder une véritable hauteur de vue pour anticiper au mieux et trouver les réponses aux problématiques qui n'existent pas encore comme la santé, l'énergie, l'environnement, la sécurité et bien d'autres.

La force de Marne et Gondoire est que nous partageons déjà cet état d'esprit. Cela devient maintenant un leitmotiv. Nous façonnons donc le territoire pour les habitants d'aujourd'hui et pour ceux de demain.



Jean-Michel Barat, maire de Jablines

Face à la crise sanitaire de mars 2020, la commune de Jablines a su faire face à ce fléau grâce à la participation entière et intense des conseillers et élus municipaux. Un élan de grande solidarité et de bienveillance que chacun a pu mener pour garder un lien.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine a également touché notre petite commune tant en matière humaine qu'économique. Nous avons pu développer une chaîne humaine pour soutenir cette catastrophe qui malheureusement existe encore à ce jour.



Patrick Maillard, maire de Jossigny, vice-président en charge de l'agriculture et des bois

Commencer un mandat communal, communautaire par une guerre sanitaire est très déstabilisant. Visio conférence, annulation des événements culturels nous ont privés de l'essentiel : le lien social. Nous avons redécouvert le vrai sens de ce mot galvaudé : la solidarité. Nous devons travailler pour notre population sans la proximité : une gageure, une perte de repères évidente.

Un mal pour un bien, lors de la guerre en Ukraine, nous étions prêts pour des actions solidaires à destination d'un peuple sous les bombes, le chaos était aux portes de l'Europe ! Ce sont des expériences douloureuses pour tous mais en particulier pour les élus qui se sont sentis impuissants dans un premier temps, ont su réagir en développant ensemble une volonté de partage, de solidarité, d'équité et d'optimisme qu'il ne faut pas oublier une fois ces crises passées !



Christine Gibert, maire de Lesches

En 2020 et 2021, les maires ont été les relais pour faire appliquer les nombreux codes qui rythmaient notre quotidien et en particulier ceux des écoles. La gestion de cette crise sanitaire a aussi été un vrai « casse-tête » pour organiser le travail des agents tout en assurant un service de qualité envers les administrés. Mais cette situation a vu aussi émerger un élan de solidarité auprès des personnes isolées, et je ne peux que m'en féliciter. Ces deux dernières années, la forte hausse des coûts du gaz et de l'électricité nous a amenés à être encore plus performants dans nos choix de sobriété

énergétique. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous avons tous été impactés par l'explosion des charges liées à l'énergie, coûts des denrées alimentaires... et la restauration scolaire n'a pas échappé à cette inflation. Ce conflit a généré un grand élan de générosité. Nous avons été en liaison avec la Protection Civile pour relayer les demandes prioritaires et avons collecté des volumes impressionnants de vêtements, couvertures, nourriture, médicaments... Cette solidarité spontanée est un message d'humanisme porteur d'espoir pour la paix.



Christian Robache, maire de Montévrain, vice-président en charge du SIETREM, qualité de l'air, bruit et mutualisation

À toutes les échelles, les changements sont profonds. Face aux crises successives, nous avons dû nous adapter. Nous avons dû travailler, réfléchir, collaborer autrement. Nous avons dû aller plus loin afin d'être plus solidaires et plus soudés.

À l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, ces crises ont renforcé nos engagements respectifs mais aussi communs. Elles nous ont obligés à avoir une nouvelle vision des choses afin de redessiner nos priorités.

Que ça soit sur le plan économique, environnemental, climatique, politique et sociétal, une nouvelle ère s'ouvre à nous. Aussi, pour ne pas loucher ce tournant, il me semble primordial de nous concentrer sur les fondamentaux, de travailler ardemment et sans relâche, de rester concentrés sur les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'ensemble des habitants de notre beau territoire et de réussir le challenge du « savoir devenir » ensemble !



Arnaud Brunet, maire de Pomponne, vice-président en charge du label « Vivre en Marne et Gondoire »

Dès notre élection en 2020, en plein cœur de la première crise Covid, la nouvelle équipe municipale a senti que l'exercice de sa mission au service des Pomponnais serait fortement et durablement impactée. Les crises Covid suivantes, la guerre en Ukraine et la crise économique ont renforcé ces convictions tout en nous incitant, très vite, à adapter nos manières d'agir :

- rester au plus proche de nos concitoyens, et répondre de manière réactive à des demandes toujours plus exigeantes - plus et plus vite
- convaincre du temps long sur les projets : urbanisme, école...
- anticiper davantage sur les dépenses, notamment énergétiques, sur les sources d'économies, mobiliser autour d'un objectif commun
- trouver rapidement des mutualisations avec nos collègues de Marne et Gondoire.

Ce qui n'a pas changé ma volonté d'agir pour nos concitoyens et de construire avec eux un avenir pour Pomponne et ses enfants.



Tony Salvaggio, maire de Pontcarré

La succession d'événements « crise sanitaire, guerre, crise énergétique » a accentué la difficulté de projection de gestion communale et intercommunale.

Aujourd'hui les réflexions prospectives deviennent incertaines et aléatoires face aux problèmes rencontrés par nos habitants pour leur vie de chaque jour. L'incertitude d'évolution des dépenses obligatoires sans maîtrise est bien sûr un frein, mais nous oblige également à réfléchir et recentrer les vraies priorités sur nos projets quitte à les remettre en question. Cette situation exceptionnelle nous oblige vis-à-vis des

habitants à rester prudent, malgré les projets d'envergure en cours dans le cadre de l'intercommunalité et parfois certaines pressions des institutions. Prendre le temps devient plus que jamais une obligation pour nous les maires.



Sinclair Vouriot, maire de Saint-Thibault-des-Vignes, vice-président en charge des transports et des mobilités

Nos collectivités ont largement participé à la mise en place de protections sanitaires vis-à-vis de nos scolaires, de nos seniors, de nos habitants grâce à une implication forte de nos cadres et agents communaux. Premières démarches qui ont fortement impacté nos budgets malgré un élan de solidarité au sein de notre communauté d'agglomération. La survenue brutale de cette guerre fratricide, il y a un an, a bouleversé le fonctionnement et la tenue de nos budgets communaux.

L'après-Covid a bouleversé tous nos rapports sociaux. L'inflation qui nous frappe est un vrai problème pour équilibrer nos budgets 2023. La prise en compte de toutes ces hausses, doublée d'une moindre dotation de l'État qui se décharge allègrement sur les collectivités, sont une source d'inquiétudes marquantes des élus pour notre avenir : manque de visibilité des politiques générales, évolution de l'inflation ou de la spéculation, augmentation des taux de crédits, baisse des dotations qui sont autant d'obstacles à notre vie sociétale, à l'accès à une vie plus sereine.



Manuel Da Silva, maire de Thorigny-sur-Marne, vice-président en charge de la politique de la ville et de la santé

Si Thorigny a depuis longtemps intégré l'idée que notre petit morceau de territoire est avant tout un petit morceau de la planète entière, nous cherchons à accélérer l'adaptation de notre mode de vie aux enjeux de notre époque. La communauté d'agglomération est ainsi un partenaire précieux pour la commune, en particulier dans plusieurs grands projets tels que la transformation de la friche industrielle des bords de Marne en écoquartier loisirs/logement. L'idée est simple : à notre modeste échelle,

il s'agit de contribuer à l'arrivée de logements accessibles au plus grand nombre, très faiblement consommateurs d'énergie, à deux pas du pôle mobilités de la gare, dans un cadre de vie renouvelé. Une véritable amélioration pour les habitants actuels et futurs, sans nuire aux générations suivantes.

AVIS AUX COLIBRIS,

C'EST LE MOMENT D'AGIR !

PARTICIPEZ AU FINANCEMENT

DU GRAND RÉSEAU DE CHALEUR DE MARNE ET GONDOIRE

À PLUSIEURS COLIBRIS, ON EST PLUS FORTS



Contribuez à produire une énergie locale, fiable, économique, vecteur d'emplois : un placement vertueux dans un projet solide

Plateforme de financement participatif
www.lendosphere.com/marne-et-gondaire



MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

MGE

Marne et Gondoire Énergie

DU 15 AVRIL AU 1^{ER} MAI : collecte réservée aux habitants de Marne et Gondoire